



AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021

Par cet avis public, Me Line St-Pierre, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale de la MRC :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le poste de préfet sont :
 - **Louis-Martin HÉNAULT** 626, boulevard Hébert, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 - **Sylvain ROY** 204, rang 5 Est, Saint-Joseph-de-Kamouraska (Québec) G0L 3P0
3. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié ou non domicilié dans une municipalité locale sur le territoire de la MRC, vous devrez consulter l'avis public du scrutin de cette municipalité pour connaître les jours, les heures et les lieux de votation selon votre section de vote.
4. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié ou non domicilié dans un territoire non organisé de la MRC, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Section(s) de vote : **4** Lieu : **629, route 289, Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Section(s) de vote : **4** Lieu : **629, route 289, Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0**

Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;

Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;

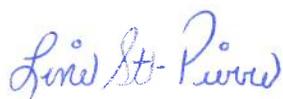
Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :

- La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le **vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30**;
- Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

5. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le **lundi 8 novembre 2021 à 10 h** à l'adresse suivante : **470, rue Notre Dame, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.**
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection par courriel à lstpierre@mrckamouraska.com, par téléphone au 418 492-1660, poste 229 ou par la poste à MRC de Kamouraska, 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

Cet avis public, publié dans le journal « Le Placoteux », servira de publication d'avis public donné par les municipalités de Ville de Saint-Pascal et de Ville de La Pocatière en vertu de l'article 345 de la Loi sur les cités et villes. De plus, cet avis public sera publié dans chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska en vertu de l'article 433 du Code municipal du Québec.

Donné à Saint-Pascal, le 21 octobre 2021.



La présidente d'élection,
Me Line St-Pierre, notaire, OMA